



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé pour la filière « oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles » : réduire la dépendance protéique de la France, une priorité stratégique

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles s'est réuni le 27 mars 2014, sous la présidence de Jacques Siret.

Alors que les protéagineux continuent de décliner en France, réduire la dépendance protéique de la France reste une priorité stratégique pour cette filière. Une stratégie commerciale à l'export sera également élaborée, dans un contexte de baisse continue de la consommation de matières grasses sur le marché intérieur et de stagnation de l'activité des triturateurs français.

Suites des stratégies des filières oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles à l'horizon 2025 : passer à l'action

Les filières oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles ont apporté leur pierre à la réflexion stratégique à l'horizon 10 ans, souhaitée par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Les contributions sont accessibles sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_17095/node_31264/Conseil-specialise-oleoproteagineux-du-27-mars-2014/\(filiere\)/346](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_17095/node_31264/Conseil-specialise-oleoproteagineux-du-27-mars-2014/(filiere)/346)

Prochaine étape : les décliner en actions opérationnelles et élaborer une stratégie commerciale à l'export. La réflexion engagée par FranceAgriMer entre les filières grandes cultures et élevage en vue d'établir une stratégie commune va aussi se poursuivre. Le Conseil appelle également de ses vœux la mise en place d'un groupe de travail commun avec la filière céréalière, en vue de réduire la dépendance protéique de la France.

Situation des marchés : stagnation de la trituration de graines oléagineuses en France, poursuite du déclin des protéagineux

En France, la trituration de graines oléagineuses stagne depuis quatre ans, après des années de forte expansion. Côté protéagineux, la production de pois et féveroles continue de décliner, ainsi que les exportations.

Pour en savoir plus :

Les derniers bilans prévisionnels français pour la campagne 2013/14 et les bilans des campagnes précédentes : [http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Bilans-oleo-proteagineux-actualises-reunion-bilans-du-18-mars-2014/\(filiere\)/346/\(nodeActu\)/352](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Bilans-oleo-proteagineux-actualises-reunion-bilans-du-18-mars-2014/(filiere)/346/(nodeActu)/352)

Le panorama trimestriel des marchés des oléo-protéagineux :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Panorama-trimestriel-des-marches-oleo-proteagineux/\(filiere\)/346/\(nodeActu\)/352](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/Panorama-trimestriel-des-marches-oleo-proteagineux/(filiere)/346/(nodeActu)/352)

Consommation : érosion continue des achats de matières grasses par les ménages français, notamment en huiles végétales

FranceAgriMer a présenté au Conseil une étude sur la consommation des ménages français en matières grasses d'origine végétale et animale. En 2012, les achats de matières grasses par les français s'élèvent à 3,5 milliards d'euros. Ils ne représentent plus que 2,5 % des dépenses alimentaires des ménages contre 4,5 % trente ans auparavant. En volume, la consommation de matières grasses par individu décline de 1,6 % par an en moyenne. Les huiles sont les premières touchées, suivies par le beurre et la margarine.

Pour en savoir plus, l'intégralité de l'étude est disponible sur le site internet de FranceAgriMer :

http://www.franceagrimer.fr/content/download/29349/260404/file/Les_achats_de_matières_grasses_p_ar_les_ménages.pdf

Reconduction en 2014 de l'aide aux investissements dans les moulins pour une meilleure conservation des huiles d'olive françaises

Les membres du Conseil spécialisé ont donné un avis favorable au projet de reconduction pour 2014 du dispositif d'aide aux investissements dans les moulins afin d'améliorer les conditions de

conservation des huiles d'olive. En 2013, 10 moulins ont bénéficié du montant de cette aide, pour un montant global de 100 000 €.

Pour 2014, l'aide de FranceAgriMer, plafonnée à 30 % des investissements éligibles dans la limite maximum de 30 000 € hors taxe, pourra être complétée par des cofinancements régionaux dans la limite globale de 40 % des coûts. Les moulins devront déposer leurs demandes d'aides avant le 15 septembre 2014 auprès de la délégation nationale de FranceAgriMer, à Volx.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
